

Mode d'emploi

Lumière solaire à LED «Soft Balls»

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.



Service clients :

En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !

Internet: www.esotec.de

Par téléphone : +49 9605-92206-0 internet:www.esotec.de

Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Réf. art. du fabricant : 102185

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.



Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veuillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

Élimination:

Cher client,
Veuillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.

Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez-le au centre de collecte pour les appareils ménagers. Merci beaucoup pour votre aide !



1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire.

La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

CE Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est annulé !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !

- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

- Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée.
- Veuillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi.
- Ce produit n'est adapté qu'à un usage privé !

3. Utilisation conforme à l'emploi prévu

Ce produit est conçu pour une utilisation privée.

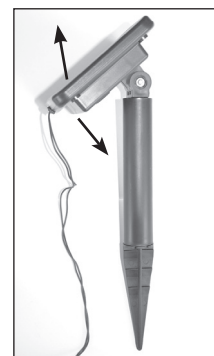
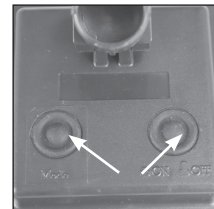
La guirlande lumineuse se met automatiquement en marche dans l'obscurité et, au lever du jour, elle s'éteint. Un pressostat sur le module solaire permet d'allumer ou d'éteindre le luminaire, l'autre interrupteur permet de choisir entre une lumière continue ou clignotante.

L'autonomie est de 10 heures maximum avec une batterie entièrement chargée. Le module solaire amorphe recharge déjà un peu la batterie intégrée à la lumière du jour. La guirlande lumineuse peut être utilisée à l'extérieur pendant toute l'année. Des conditions de pluie ou de neige normales ne portent pas préjudice à la guirlande lumineuse. Cependant, un jet d'eau, par exemple pour arroser le jardin, doit être absolument évité. La guirlande lumineuse ne doit pas se trouver dans l'eau !

Remarque : veillez à ce que le module solaire soit orienté le plus possible vers le sud et à ce que toute ombre soit évitée. Dans le cas d'une orientation côté nord, le produit n'est pas utilisable. En hiver, le module solaire doit toujours être exempt de neige et, compte tenu du rayonnement solaire moins favorable, il faut s'attendre à une autonomie moindre.

4. Mise en service

1. Enlevez avec précaution les pièces de l'emballage et étalez la guirlande lumineuse.
2. Posez la guirlande lumineuse autour d'un arbuste ou d'un buisson. Veillez à ce que la guirlande lumineuse ne se trouve pas constamment dans l'eau. Des conditions de pluie ou de neige normales ne portent pas préjudice à la guirlande lumineuse. Cependant, un jet d'eau, par exemple pour arroser le jardin, doit être absolument évité.
3. Mettez la lampe en marche en appuyant sur le bouton **ON/OFF**. Ensuite, sélectionnez le mode de service Lumière permanente ou Lumière clignotante en appuyant sur le bouton « **Mode** ». Pour tester le fonctionnement, vous pouvez assombrir le module solaire, les LED commencent alors à éclairer dans le mode de service défini.
4. Insérez la perche de mise à la terre dans le tuyau en plastique. Ensuite, le tuyau en plastique est inséré dans le logement situé sur la face arrière du module solaire.
5. Branchez le module solaire à la terre dans un endroit ensoleillé.



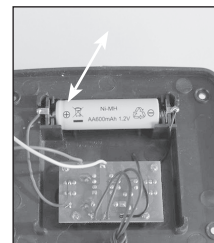
Remarque : en position « OFF », la guirlande lumineuse est arrêtée et la batterie n'est pas chargée.

Remarque : pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une autonomie moindre. Si la lampe ne s'allume pas le premier soir, attendez un jour ensoleillé.

5. Remplacement de la batterie

Après un à deux ans, la capacité de la batterie diminue. La batterie doit être remplacée. Elle est disponible dans le commerce ou auprès du fabricant. Une batterie AA-NiMh avec 1,2 V / 600 mAh est intégrée dans ce produit.

1. Mettez le bouton situé sur la face arrière du module solaire en position « OFF ».
2. Dévissez les 4 vis situées sur la face arrière du module solaire au moyen d'un tournevis adéquat et retirez la paroi arrière du module solaire.
3. Retirez la batterie du support et remplacez-la par une batterie de même type, neuve, entièrement chargée.
4. Fermez le boîtier en procédant dans l'ordre inverse et réglez à nouveau le mode de service souhaité au moyen du bouton situé sur la face arrière du module solaire (voir point n°4).



6. Dysfonctionnements

La lampe ne se met pas en marche dans l'obscurité.

- Lampe allumée ?
- Une source lumineuse externe (par ex. lampadaires de rue) simule la lumière du jour sur le module solaire et empêche la mise en marche de la lampe. Placez la lampe dans un endroit plus sombre.

Dans l'obscurité, la lampe ne se met pas en marche ou ne se met en marche que pendant une courte durée.

- Batterie faible ou défectueuse ? Remplacement de la batterie au plus tard tous les 2 ans.

7. Caractéristiques techniques

Puissance du module solaire : 2 V / 180 mA (0,36 Wp) amorphe

Ampoules : 30 x LED

Couleur de la lumière : 3000 K

Autonomie : max. 10 h avec une batterie entièrement chargée

Pack de batterie : 1 x AA-Mignon NiMh 1,2 V / 600 mAh

Classe de protection : III

Indice de protection : IP 44